



Rédiger l'Ordre du jour et les résolutions

Par **Lt Amel**, le **11/11/2018** à **14:58**

Bonjour,

j'ai un exercice mais me voilà bloqué. C'est une SARL qui est composée de 3 associés qui souhaitent faire une augmentation de capital. Lors de l'AG les résolutions du PV d'AGE, sont écrites le jour où se déroule l'AG. Cependant 1 des 3 associés (M.C) n'est pas présent à l'AG et n'a pas donné de pouvoir.

Les associés souhaitent apporter 30 000€ :

M. A = 10 000€ M.B = 5 000€ et M.C = 15 000€

Puisqu'il manque 1 associé est-ce que je dois rédiger pour une augmentation de capital de finalement 15 000€?

Je m'excuse par avance si je ne suis pas très claire.

Merci par avance si vous prenez le temps de répondre à ma question.

Cordialement. Bonne journée.